

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2017/39
du 21.06.2017
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	16	15	0	0

CONVOCATION	AFFICHAGE
15.06.17	15.06.17

Objet : Avance de la trésorerie du Budget Général au Budget SEA

SEANCE DU 21 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un du mois de juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

Présents : Agostini, Bozioglav, Carbuccia, Coudert, Faure, Fombelle, Maury, Mattei, Peretti, Ricci D, RICCI RM, Rossi, Valery

Représenté : Elgart, Muselli, Esposito

Absents : Berti, Biaggi, Sanguinetti

Secrétaire : Peretti

Vu les instructions Comptables et Budgétaires M14 et M49

Considérant que ce budget est doté de l'autonomie financière qui a pour conséquence l'individualisation de la trésorerie,

Considérant la nécessité de faire face à des dépenses sur ce budget dès le début de l'exercice 2017, avant même la perception des recettes,

Considérant l'avance de trésorerie est une opération non budgétaire,

Considérant que cette avance de trésorerie peut être versée en plusieurs fois, dans la limite du montant maximum délibéré,

Considérant que cette avance de trésorerie sera remboursée au plus tard le 31.12.2017.

Après examen et délibération, le Conseil décide :

D'AUTORISER le versement d'une avance de trésorerie du budget principal au budget annexe SEA d'un montant de **200 000 €**.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint,